



## **Chatel rencontre les organisations syndicales ; manifestement l'enjeu est ailleurs.**

Rencontre feutrée au ministère. Luc Chatel n'a pas d'annonce spécifique à faire outre un satisfecit anachronique sur la revalorisation salariale des débuts de carrière alors qu'ailleurs en Europe, les gouvernements baissent les salaires des fonctionnaires !

Déclinaison du « pacte de carrière » :

Accueil des nouveaux enseignants, aucun problème, d'ailleurs un bilan sera fait à la rentrée. Pour autant, le ministre n'est pas hostile à une reconnaissance du tutorat dans le cadre de la mobilité fonctionnelle.

Prévention santé : la campagne de recrutement est lancée et la médecine du travail sera progressivement mise en place à minima (20 médecins vont être contractualisés ce qui portera leur nombre global à environ 70 pour 850 000 personnels)...

Droit individuel à la formation : mise en œuvre à la rentrée 2010, à l'aide d'une circulaire ministérielle en cours de préparation et destinée à accompagner la « mobilité » et les parcours professionnels. Des « conseillers carrière » sont prévus dans les académies pour faire un point avec les personnels à « 2 ans d'ancienneté puis à 15 ou 20 ans » : dossier à suivre donc.

Personnels contractuels :

Une nécessité pour le fonctionnement du système.

Un volant de contractuels (CDD, CDI, vacataires) en fonction des besoins des disciplines, pour le remplacement.

Bref la gestion des personnels se met en place. Pour le reste il faut attendre les décisions de la Fonction publique.

Pas de scoop sur les prochaines orientations ;

Rythmes scolaires : ouverture d'une « conférence » mi juin, qui s'étalera sur plusieurs mois. Mais rien de concret à attendre avant 2012.

Collège : aucune réforme en vue, quelques ajustements sûrement, mais le ministre réaffirme son attachement au collège unique.

Une visite de courtoisie...et puis après ?

Montreuil, le 26 mai 2010